

Association Départementale  
ACPG-CATM-OPEX  
Conjoints survivants de Combattants  
& Sympathisants de la Gironde

**COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL  
P.V. DE LA REUNION DU 10 AVRIL 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril, à quatorze heures quinze, les membres du Comité Directeur, les présidents cantonaux de l'Association Départementale des Combattants de la Gironde, siégeant au 97 rue de Saint Genès, à Bordeaux, se sont réunis en séance ordinaire sur convocation de Monsieur Serge BLÜGE, Président Départemental, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la séance par le Président Départemental**
- 2. Point sur le congrès**
- 3. Point sur l'ESAT :**
  - Panneaux photovoltaïques
  - Galiléo
  - Investissements envisagés
- 4. MONSEGUR : Résolu au Foyer de Monségur**
- 5. Questions diverses**

**Date de convocation : 24 mars 2025**

**Invité : 1**

Jean LALANNE

**Nombre de membres en exercice : 42**

**Présents : 27**

Serge BLÜGE Président Départemental, Lucette MITTEAU Secrétaire Générale, Michel DAVID Secrétaire adjoint, Christian LOPEZ Trésorier général, Vincent COYNAULT Vice-Président, Jean-Pierre EYRAUD Président Cantonal non titulaire au Comité Directeur, J-Pierre VIGNERON Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissements, Claude MONLUN Vice-Président & Titulaire du Comité Directeur, Rémy CHEVREUX Vice-Président & titulaire au Comité Directeur, Daniel DAUCOURT Élu départemental non membre du bureau, Christiane ROUSSEAU-SIMON Élu Départementale non membres du bureau, J-Claude TIZON Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissements, André PALLARUELO Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissements, Alice MARTIAL Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissements, Christian BOURHIS Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissements, Yves PALLARUELO

Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissements, Bernard CHAPUIS Titulaire Comité Directeur Bordeaux Banlieue, Claude ROSSI Titulaire Comité Directeur Bordeaux-Banlieue, Roland BOUSQUET Titulaire Comité Directeur Bordeaux-Banlieue, Denis BERLAND Titulaire Comité Directeur Bazas, J-Jacques FERRARI Titulaire Comité Directeur Bazas, Gisèle KELLY Titulaire Comité Directeur Blaye, André MONCHANY Titulaire Comité Directeur Langon, Bertrand DESPLAS Titulaire Comité Directeur La Réole, Claude GUIMBERTEAU Titulaire Comité Directeur Libourne, Gilles SOUSTELLE Titulaire Comité Directeur Libourne, Etienne ROSSET Directeur établissement ESAT.

### **Pouvoir : 2**

Sylvie MICHAUDET Trésorière adjointe, François TANNEAU Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissements, Michel BOIBELET Président Cantonal non titulaire au Comité Directeur,

### **Absents excusés (es) : 5**

Jean RIGUET Président Délégué, Robert AUDEBERT Titulaire Comité Directeur Libourne, Roger PERRIER Président Cantonal non titulaire au Comité Directeur, Jacques HARRIBEY Président Cantonal non titulaire au Comité Directeur, Jacky BIAUJAUD Président Cantonal non titulaire au Comité Directeur.

### **Absents (es) non excusés (es) : 7**

Marie-Noëlle CARPENTEY Élué Départementale non membres du bureau, Gaëlle ETIENNE Élué Départementale non membres du bureau, Christian VENET Titulaire Comité Directeur Bordeaux-Banlieue, Guy COURRIAN Titulaire Comité Directeur Libourne, Pierre THOMAS Titulaire Comité Directeur Libourne, Michel ALLARD Titulaire Comité Directeur Libourne, Colette LAGARDE Présidente Cantonale non titulaire au Comité Directeur,

**Secrétaire de séance :** Lucette MITTEAU Secrétaire départementale

## **1. OUVERTURE DE LA SEANCE**

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Président informe les membres que la réunion sera enregistrée à des fins de rédaction du procès-verbal.

## **2. PREPARATION DU CONGRES DU 20 MAI 2025**

Le Congrès se tiendra le mardi 20 mai 2025 en deux temps :

- Une phase de travail à Saint-André-de-Cubzac
- Une phase commémorative et festive à Saint-Laurent-d'Arce

## Phase de travail – Saint-André-de-Cubzac

Cette première partie du Congrès se déroulera à Saint-André-de-Cubzac salle du Champ de Foire. En raison de travaux en cours, il n'y aura pas de cérémonie au monument aux morts. Un simple dépôt de gerbe aura lieu, en présence de :

- Madame le Maire
- Le Président départemental
- Le Porte-Drapeau départemental
- Le Président cantonal

Monsieur Eyraud attire l'attention sur les difficultés de stationnement aux abords de la salle.

L'ouverture de la séance de travail fera l'objet d'une mise en scène originale : après l'installation des congressistes, les Porte-Drapeaux formeront une haie d'honneur puis entreront par les portes latérales afin de placer leurs drapeaux devant la scène. Ces derniers seront repris dans l'ordre d'arrivée à la fin de la séance.

Les prises de parole se succéderont dans l'ordre suivant :

- Le Président cantonal de Saint-André-de-Cubzac
- Madame le Maire
- Le Président départemental
- Les personnalités invitées selon l'ordre protocolaire
- Monsieur Chazeau, Président fédéral, clôturera les interventions

## Phase commémorative et festive – Saint-Laurent-d'Arce

La seconde partie du Congrès se tiendra à Saint-Laurent-d'Arce. Elle comprendra :

- Le défilé des Porte-Drapeaux
- La cérémonie d'hommage aux morts
- Un temps festif et convivial

La participation est estimée à au moins 200 personnes. Plusieurs délégations d'autres départements (Béarn, Landes...) sont attendues. Les confirmations de présence des personnalités invitées sont en attente.

Le programme détaillé sera transmis à l'ensemble des Présidents de canton et section.

## 2. Informations complémentaires

- *Assemblées générales :*

La grande majorité des assemblées générales ont déjà eu lieu. Il en reste deux à organiser.

- *Absence de la secrétaire administrative* : Patricia:

Il est précisé que la secrétaire administrative sera absente du 28 mai jusqu'au 23 juin inclus. Elle restera toutefois joignable (cas d'urgence) via WhatsApp, Messenger, E-mail.

- *Cravates fédérales* :

L'ensemble des cravates disponibles a été vendu. Une nouvelle commande de 50 cravates a été effectuée. Elles seront disponibles dès le 22 avril 2025.

### **3. POINT SUR L'ESAT JEAN BERNARD – LA REOLE**

#### **Intervention de Monsieur Serge BLÜGE, Président départemental**

Révision du projet Galiléo en lien avec EDF :

Monsieur BLÜGE informe le comité directeur de l'évolution du projet Galiléo. Initialement présenté comme une opportunité générant un revenu annuel de 36 000 € grâce à l'installation de batteries sur un terrain dédié, le projet a récemment connu un changement de perspective.

La société Galiléo, en concertation avec EDF, a été informée que le réseau actuel ne permet pas d'absorber la puissance électrique prévue. EDF annonce un délai estimé à cinq ans avant de pouvoir adapter ses infrastructures.

Dans l'intervalle, Galiléo envisage de louer uniquement une partie du terrain, contre un loyer annuel de 7 500 €. Bien que ce montant soit nettement inférieur aux prévisions initiales, il constitue néanmoins une rentrée financière positive, dans la mesure où le terrain concerné ne générait jusqu'à présent aucun revenu.

Monsieur BLÜGE confirme que le projet de bail est maintenu. Il reste en contact avec Maître LALANNE, ancien notaire et référent juridique du dossier, ainsi qu'avec Monsieur Etienne ROSSET, Directeur de l'ESAT, pour le suivi administratif et juridique du projet.

#### **Intervention de Monsieur Etienne ROSSET, Directeur de l'ESAT Jean Bernard**

##### **1. Projet de centrale photovoltaïque**

Les panneaux ont été installés le 9 avril 2025. L'installation est fonctionnelle, en attente du Bureau de contrôle technique pour mise en service.

→ Objectif : réduction des coûts énergétiques pour la scierie.

*Coût global :*

42 000 €, dont 7 000 € de TVA récupérable, soit un investissement net de 35 000 € financé à 100 % par le budget commercial (aucun impact sur le budget social).

*Distinction des budgets :*

- Budget social, encadré par l'ARS, très strictement réglementé ;
- Budget commercial : autonome, lié aux activités de production (palettes, espaces verts...).

Révision à venir de la clé de répartition de l'électricité sur les budgets par le commissaire aux comptes.

## 2. Projet d'aménagement du patio : ouverture d'un restaurant

- Projet d'ouverture d'un restaurant dans le patio du bâtiment administratif.
- Service prévu : cinq midis par semaine, menu simple, accueil d'une clientèle extérieure.

Objectif : double usage : ouverture vers l'extérieur, valorisation du travail des travailleurs handicapés, ancrage local.

Il s'agit d'un projet à forte portée symbolique et sociale.

- Contexte favorable : fermeture récente du restaurant l'ADAPEI-ESAT-Mongauzy.
- Coût estimé : 135 000 € (dont 10,9 % d'honoraires).
- Architecte requis (extension > 20 m<sup>2</sup>).
- Projet en étude mais qui constitue une perspective porteuse de sens, en lien avec les valeurs sociales et inclusives de l'établissement.

Un architecte a proposé une convention d'étude, pour un coût global estimé à 135 000 €, incluant 10,9 % d'honoraires.

**À noter :** *la présence d'un architecte est obligatoire, compte tenu de l'extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> et de la modification de la surface habitable.*

## 3. Production d'eau chaude sanitaire

Installation prévue de panneaux solaires thermiques le 9 mai 2025 (fermeture de l'ESAT aux travailleurs) sur le bâtiment administratif.

Objectifs : réduire pertes de chaleur, éviter les légionnelles.

Coût estimé : 13 500 €

Poste	Montant
Panneaux + ballon	10 500 €
Plomberie	3 000 €

Un courrier de demande de subvention a été adressé à la Fondation **Maginot**, sur les conseils de Monsieur BLÜGE. À ce jour, aucune réponse.

## 4. Construction d'un hangar de stockage pour les palettes

- Projet de hangar en lien avec un tiers investisseur photovoltaïque. Enjeux : protection des produits finis.
- Le financement envisagé repose sur un tiers investisseur photovoltaïque, en échange d'une concession de production électrique.

**Problème :**

**Visite de sécurité** d'un officier des Sapeurs-Pompiers du 28 mars 2025 : une borne incendie (insuffisant), besoin d'un second point d'eau. Un assureur a été sollicité afin d'obtenir son avis sur les conditions de sécurité à respecter.

## 5. Réhabilitation de la salle de pause

La salle de pause des travailleurs est jugée peu fonctionnelle, peu lumineuse et peu conviviale.

- Budget de quelques milliers d'euros pour améliorer la salle.
- Architecte impliqué bénévolement en échange de futurs appels d'offres.

## 6. Projet d'hébergement sécurisé à Gironde-sur-Dropt

Plusieurs travailleurs vivent dans des logements insalubres à La Réole.

- Projet d'acquisition d'un bien immobilier à Gironde-sur-Dropt (208 m<sup>2</sup>).
- Objectif : 4 logements décents pour travailleurs vivant dans des logements insalubres.

Estimation globale du projet : 504 000 €

Élément	Détail
Surface totale	208 m <sup>2</sup>
Nombre de logements	4
Coût estimé des travaux	380 000 €
Coût moyen au m <sup>2</sup>	1 800 €/m <sup>2</sup>

~~L'acquisition, les droits de mutation et les travaux entraînent un coût global de 500 000€.~~

### 3. Remarques de l'architecte

- Estimation à affiner après études plus poussées (plans détaillés, consultations entreprises).
- Possibilité d'optimisation selon les choix de matériaux et d'aménagements.
- Potentiel d'évolution en fonction des contraintes administratives ou techniques.

126 000 €/logement, loyer estimé à 587 €/mois, retour sur investissement en 20 ans ;

Des démarches sont en cours avec un cabinet spécialisé pour rechercher des aides publiques. Ces logements seraient à vocation sociale, éligibles à des aides CAF ou autres.

**Autre remarque importante :** Le circuit de ramassage dessert Sauveterre de Guyenne et Monségur, mais pas Gironde-sur-Dropt, ce qui soulève la question de la localisation du bien à acquérir.

### Rattachement juridique et comptable de l'ESAT :

La structure juridique de référence pour le projet (ESAT ou Association Départementale)

— l'ESAT n'est pas une entité juridique autonome, ses comptes sont rattachés à ceux de l'Association Départementale.

### EFFECTIFS et SOCIOLOGIE

#### 1. Absentéisme en hausse et enjeux de production :

- Automatisation de certaines tâches pour pallier les absences et soulager la pénibilité.

Maintien de la production malgré absences.

Élément observé	Données / Commentaires
Absentéisme le jour du comité	16 absents (contre une dizaine habituellement)
Postes en ETP	75 postes habilités / 70,5 actuellement pourvus
Encadrement	Aucun absent parmi les personnels d'encadrement
Conséquence	Les clients industriels ne tiennent pas compte des absences
Enjeu	Maintenir la production malgré les aléas liés à l'absentéisme

**2. Investissement en robotique et modernisation :** Pour répondre à cette contrainte, investissement dans l'automatisation de certaines tâches.

Objectifs visés	Commentaires
Réduction de la dépendance à la main-d'œuvre directe	Pour garantir la production lors des absences
Soulagement de la pénibilité	Réduction des tâches répétitives ou physiquement contraignantes
Libération de temps pour les activités de soutien	Conformité avec les exigences réglementaires et observations d'audit
Formation aux outils techniques transférables	Pour favoriser l'insertion en milieu ordinaire
Actions en cours	Commentaires
Rendez-vous avec fournisseurs	Secteurs ciblés : montage et scierie
État du matériel existant	Certaines machines datent des années 1940 – réparations devenues impossibles
Risques identifiés	Risques de déclassement réglementaire
Exemple positif	Scie multi-lames acquise en 2022 : amélioration des marges et conditions de travail

### 3. Données sociales au 31 décembre 2024

Indicateur	Valeur
Nombre de travailleurs	71 personnes (64,96 ETP)
Répartition hommes/femmes	58 hommes (82%) – 13 femmes
Temps de travail	56 à temps plein – 15 à temps partiel
Âge moyen	39 ans (écart de 19 à 66 ans)
Ancienneté moyenne	12 ans (1 de 2 mois à 46 ans)
Tranches d'âge	Nombre de personnes
18–29 ans	21
30–39 ans	25
40–49 ans	5
50–59 ans	12
60 ans et plus	8
Autres éléments	Commentaires
Mouvements sur l'année	8 départs – 10 admissions
Prévisions d'admission	2 personnes supplémentaires prévues
Taux de remplissage actuel	70,5 ETP sur 75 habilités
Cas particuliers	3 travailleurs en emploi partiel au Foyer de Monségur, en âge de retraite

#### 4. FINANCEMENT

Monsieur BLÜGE propose qu'un point spécifique soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion du 22 avril 2025. Il rappelle que les rémunérations des travailleurs proviennent de leur activité, complétées par des aides publiques, et ne reposent pas sur les fonds propres de l'association. Une présentation détaillée sera effectuée à cette occasion.

#### 5. POINTS DIVERS

##### Intervention d'André PALLARUELO, porte-drapeau

Monsieur André PALLARUELO tient à s'exprimer devant le comité au sujet du déroulement d'une cérémonie religieuse en hommage à un camarade récemment disparu. Il souhaite faire part de son ressenti et livrer un message important. Voici l'intégralité de son intervention :

*« Comme vous ne l'ignorez pas, être porte-drapeau, c'est un vrai honneur. C'est un hommage rendu à nos anciens, à leur engagement, à leur mémoire. Mais je dois dire les choses clairement : lors de la messe en hommage à notre camarade récemment disparu... on a été nuls. Moi le premier. Dans l'église, ce jour-là, on a tout simplement raté notre mission.*

*Le protocole n'a pas été respecté, on n'était pas coordonnés, on ne savait pas vraiment quoi faire, et franchement, le résultat était indigne. On n'a pas été à la hauteur. Ce fut un vrai fiasco, et ça m'a profondément gêné.*

*Alors voilà, pour éviter que ça se reproduise, il faut qu'on se ressaisisse. Qu'on prenne le temps de revoir ensemble le protocole prévu pour ce type de cérémonie. Car dans ces moments-là, on n'a pas le droit à l'erreur. Face à une famille en deuil, face à un cercueil, face à la mémoire d'un ancien combattant, on se doit d'être impeccables. C'est une question de respect, de solidarité, et aussi de fierté.*

*Un protocole officiel va nous être communiqué. Il faudra qu'on s'y tienne, tous. Pour que plus jamais on ne manque notre rôle, notre devoir, notre hommage.*

*Je vous remercie de m'avoir écouté et j'espère sincèrement que chacun de nous saura tirer les leçons de ce moment difficile, pour faire mieux ensemble, dès la prochaine fois ».*

Monsieur PALLARUELO a insisté sur la nécessité de revoir collectivement le protocole afin de garantir que de telles erreurs ne se reproduisent plus. Il a également rappelé l'importance d'un respect scrupuleux du déroulement des cérémonies, en particulier lorsqu'il s'agit de rendre hommage à un ancien combattant.

*Conclusion :*

Le comité directeur remercie Monsieur PALLARUELO pour cette intervention sincère et constructive. Il est décidé qu'un rappel du protocole sera notifié dans Survivre (Juillet/Août), ainsi que sur notre site, afin de renforcer la coordination et d'assurer la dignité des futures cérémonies.

## 6. QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses

## 7. CLOTURE DE LA SEANCE

Le Président remercie les membres pour leur participation active et leur engagement constant.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre demande de parole n'ayant été formulée, la séance est levée à 15h35'40".

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président et la secrétaire départementale.

Fait à Bordeaux le 10 avril 2025

Le Président Départemental

Serge BLÜGE



La Secrétaire Départementale

Lucette MITTEAU

